

**COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 07 novembre 2023**

Présents :

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU
Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Philippe CARAUD

Procurations :

Jessica ANNE donne procuration à Germain RAMIREZ
Patricia SAUMANDE donne procuration à Roseline RIU
Christophe GONCALVES donne procuration à Patricia TESTA
Christophe ALAUZET donne procuration à Germain FLORES

Absents :

Jean François FONQUERGNE, Sébastien ROUGET, Anna PAZ

Secrétaire :

Virginie ARSEGUEL

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

1. Travaux de voirie 2024 : Convention de mandat

Madame la Maire nous rappelle que les travaux de voirie sont exécutés par convention de mandat. Comme chaque année, nous devons signer cette convention avec la Communauté de Communes. Cela permet de mutualiser les appels à projets et la demande de financement pour l'exécution des travaux de voirie.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

2. Convention AGEDI : désignation du délégué à la protection des données

Madame la Maire nous rappelle que nous avons signé une convention avec AGEDI (prestataire du traitement informatique) concernant la protection des données. Un référent était désigné et celui-ci ne peut plus exercer cette fonction. Il est donc nécessaire de désigner un délégué nouveau délégué. Le conseil autorise Madame la Maire à signer la nouvelle convention d'adhésion au service « RGPD » du Syndicat mixte AGEDI.

Le Conseil approuve à l'unanimité

3. Aide financière exceptionnelle

Madame la Maire nous informe qu'il serait souhaitable de mettre en place une aide exceptionnelle pour un agent de la Mairie appareillé d'aides auditives.

Ces appareillages auditifs doivent être changés environ tous les 4 ans : le solde restant à charge est de 1 290 euros. La collectivité pourra faire une demande de fonds concernant cette aide exceptionnelle.

Une abstention, 11 pour, 0 contre

4. Décision modificative N°1

Madame la Maire nous rappelle qu'en fin d'année il y a des ajustements à réaliser et ce notamment du fait d'un changement de nomenclature pour cette année (erreurs d'affectation sur des articles). Décision modificative N°1 essentiellement sur la section fonctionnement des ajustements sont à faire pour 33 120 euros.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

5. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Madame la Maire nous informe que le gouvernement a donné pouvoir aux Communes de mettre en place une « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle » pour les agents selon des barèmes en fonction des revenus.

Le Conseil approuve à l'unanimité

6. Questions diverses

Germain FLORES nous informe que la Commune refait l'isolation de la toiture de la salle polyvalente, la salle sous la mairie au niveau de l'estrade va également être reprise. Un essaim de frelons est devant les garages de la Commune et il faut faire intervenir un professionnel pour l'enlever.

Roseline RIU nous informe que des personnes seraient intéressées pour reprendre le comité des fêtes de Garrabet. AG de la pétanque s'est très bien passée.

Auguste PEREIRA nous informe qu'il y a un problème sur le chemin communal d'Amplaing avec des arbres d'un terrain privé : le SMECTOM ne peut pas circuler avec le camion et demande à la Commune que la personne concernée fasse le nécessaire.

Les containers de papiers et verres de Garrabet en bord de route devraient être déplacés car cet endroit devient une décharge.

Des fourgons sont stationnés sur la place d'Amplaing continuellement, en débordant sur les voies piétonnes et détériorent la place par les fuites d'huile.

Madame La Maire informe le conseil de la venue de la Députée Martine FROGER sur la commune : cette réunion a permis d'échanger sur les projets de la commune.

Madame la Maire lève la séance à 21h00

